

**COMITE DIRECTEUR N°5
SAMEDI 15 DECEMBRE 2018
AUBIERE**

Présidence

Marcel Ferrari

| | | Présence | Pouvoir à |
|------------|--------------|----------|---------------------|
| BELLEVEGUE | Louis | x | |
| BELLEVEGUE | Raymonde | x | |
| BOUCHARD | Jacky | x | |
| CANET | Isabelle | exc | Jeanne LEPINARD |
| CLAIRE | Michel | exc | Roland CORGIER |
| CORGIER | Roland | x | |
| DEBRION | René | x | |
| DEMAY | Xavier | exc | |
| DESCOMBE | Fabrice | | |
| DUPECHOT | Marguerite | x | |
| DUPECHOT | Guy | x | |
| ELDIN | Nathaly | x | |
| FADI | Brigitte | x | |
| FERRARI | Chantal | x | |
| FOURNIVAL | Alex | exc | |
| GERGELE | René | x | |
| GUARNERI | Vincent | exc | René GERGELE |
| GUILLON | Martine | x | |
| JERINTE | Yolande | exc | |
| JOSIEN | Daniel | x | |
| LAFLEUR | Jean-Louis | x | |
| LEONARD | Marie-Claude | exc | |
| LEONARD | Jacques | exc | |
| LEPINARD | Jeanne | x | |
| MARECHET | Anne | exc | Martine GUILLON |
| MARET | Olivier | exc | |
| MARTRES | Alain | x | |
| MONACHON | Michèle | x | |
| MONEGER | J-François | x | |
| MOREL | Michel | x | |
| PAILLER | Christophe | exc | Marguerite DUPECHOT |
| PENICHON | Patrick | x | |
| PFAENDER | Béatrice | x | |
| PFAENDER | Jean | exc | Béatrice PFAENDER |
| RACAT | Isabelle | exc | Alain MARTRES |
| REVOL | Jean-Marc | x | |
| SAHUC | Gilles | x | |
| YSARD | Gérard | x | |

| Assistent | |
|-----------|------------|
| CORGIER | Danielle |
| PERRIN | Jean-Louis |

| | |
|---------|----------|
| BONARDI | Alain |
| MENU | Laurence |
| VILLON | Jérôme |

| Invités excusés | |
|-----------------|-------------|
| GRAND-CLEMENT | Sylvia |
| ROUSSON | Julien |
| BAGRIOT | Jean-Pierre |
| GASTALDELLO | Jean-Luc |

Carnet

Nous déplorons les décès de :

- Roland Gras à l'âge de 84 ans, entraîneur de haut niveau de l'AS Monferrand. 21 fois international de perche.
- Emile Pitton, dirigeant de l'UA Maurienne à 89 ans.
- Le père de Michel Claire.

Le comité directeur présente toutes ses condoléances aux familles et amis attristés.

Une petite Victoria est née au foyer de Jérôme Bourgeay, président du Balan Côtère Athlétisme. Le comité directeur souhaite la bienvenue à Victoria et présente ses félicitations aux heureux parents.

Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 08 septembre 2018

➔ Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Intervention du Président, Marcel FERRARI

Serge Montorier a donné sa démission du comité directeur de la Ligue, en raison d'autres obligations, notamment celle de commissaire de course automobile.

Il faudra donc, lors de la prochaine assemblée générale, procéder à une élection complémentaire au comité directeur.

▪ Licences

Nous sommes à près de 29 800 licenciés, soit +2.7% de date à date 2017-2018, ce qui représente le meilleur taux de toutes les Ligues de métropole.

Les féminines sont en progression, avec 48% de féminisation des licenciés. La licence santé remonte un peu, alors qu'au niveau national, elle est en baisse.

▪ Sportif

- Les assises des clubs du samedi 24 novembre ont remporté un très grand succès. Beaucoup de monde dans les différents ateliers. Cette formule est intéressante et devra être renouvelée.
- Beaucoup de week-ends sont consacrés aux compétitions, avec de plus en plus de clubs participants, notamment dans les épreuves combinées.
- Nous sommes dans la phase opérationnelle de la mise en place des CNRE (Centres Nationaux et Régionaux d'Entraînement).
La FFA a reconnu 4 centres nationaux (Aix-les-Bains, Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon). La Ligue a ajouté un échelon avec les Centres Régionaux, dans le cadre de l'accès à la performance, pour permettre à une certaine frange d'athlètes d'avoir la possibilité d'accéder au haut niveau. Dans ce contexte, le Président de la FFA André GIRAUD est venu dans notre région pour rencontrer notamment le Maire de Grenoble, le Vice-président du Département de l'Isère et le Vice-président de la Métropole Grenobloise. La possibilité d'avoir des installations couvertes à Grenoble a également été abordée.
- Toujours en présence d'André GIRAUD
 - * Signature de la convention entre le Département de la Loire et la FFA la semaine dernière.

- * Visite de Tignes à la demande du Maire pour envisager un lieu d'entraînement et de préparation du haut-niveau, avec la création d'une piste d'athlétisme. Une convention serait signée entre la Ville de Tignes, la FFA et la Ligue.
 - * Signature cette semaine de la convention entre la Ville de Saint-Etienne, la FFA, la Ligue et le Coquelicot 42 pour l'organisation des Championnats de France Elite piste en juillet 2019.
- Rencontre avec le Président du CROS Auvergne Rhône-Alpes. Nous étions en désaccord sur le montant de la cotisation 2018 demandée aux ligues par le CROS. En effet, nous sommes passés de 280 € en 2017 à 986 € en 2018.
Il a été convenu qu'en contrepartie de la cotisation, le CROS soutienne la Ligue sur le sujet, entre autres, du groupement d'employeur, et fasse paraître plus d'articles sur les événements athlétisme.
 - Kevin Mayer envisage de muter à Montpellier. La Région Occitanie a émis des sollicitations pour qu'il soit licencié là où il vit et où il s'entraîne, en mettant sur la table une convention financière importante.
La Ligue AURA ne peut elle-même réagir financièrement à une telle situation, et a interpellé la Région Auvergne Rhône-Alpes, en la personne de Carole Montillet. Il n'a pas été donné suite à cette sollicitation. La raison donnée est que la Région compte de nombreux athlètes de haut niveau qui sont issus de disciplines autres que l'athlétisme et que cela créerait un précédent.

Intervention du Vice-Président, Alain MARTRES

Alain MARTRES indique qu'il a souhaité organiser, en accord avec Marcel FERRARI, une réunion à mi-mandat, avec les membres de l'ex Ligue d'Auvergne, suivie d'une remise des médailles.

L'introduction a été positive avec la mise en avant de satisfactions comme la mise en place de 3 zones, l'embauche d'un contrat professionnel (Elisa Rieutort) dont tout le monde se dit satisfait.

La seule chose qu'il était difficile d'appréhender est le poids de l'histoire. En effet, la Ligue Rhône-Alpes n'avait que 15 ans lors de la fusion de 2016, alors que la Ligue d'Auvergne existait depuis bien plus longtemps, avec ses propres pratiques.

Nous n'avions pas mesuré cette importance et la tonalité du ressenti des membres présents à cette réunion de mi-mandat était plutôt négative.

La conclusion est qu'il faut agir avec davantage encore de pédagogie, même s'il y a des constatations sur lesquelles nous ne pouvons rien, comme par exemple la taille du territoire par rapport aux compétitions, les déplacements, la prorogation des juges pour les clubs éloignés avec des conditions imposées, ce qui engage des coûts importants.

Daniel JOSIEN indique que le problème est résolu parce que la prorogation n'existe plus.

Alain MARTRES ajoute ensuite qu'au cours de cette réunion des propositions ont été faites sur les quotas jurys, l'autonomie des zones ; des constatations que dans certains départements concernant la création de clubs running qui se moquent des structures comme les Comités Départementaux, la Ligue ou les CDCHS ; des inquiétudes sur les financements publics, la gouvernance du sport.

La Ligue étant très étendue, une demande a également été exprimée de faire des réunions en visioconférence pour les réunions de commissions, comme le fait la FFA.

Alain précise qu'il est possible de passer par le système StarLeaf utilisé par FFA avec un abonnement modique.

Béatrice PFAENDER indique qu'une étude est en cours à ce sujet.

Marcel FERRARI indique que la visioconférence peut avoir ses limites lorsque nous sommes plus de 4/5 personnes. Le Comité Directeur doit conserver cette dimension conviviale de réunion classique 4 fois par an.

Mais pour les autres réunions, peut-être faudrait-il envisager d'investir dans du matériel plus performant.

Pour conclure, Alain MARTRES indique avoir précisé que nous devons être fiers de participer à l'évolution de la deuxième Ligue de France et ajoute que cela concerne aussi tous les membres du Comité Directeur.

Compléments d'intervention par Marcel FERRARI

▪ Quotas Jurys

L'encadrement réglementaire des compétitions est une partie très importante de la Ligue. Il est indispensable d'avoir des jurys compétents et formés pour le bien des athlètes. C'est notre responsabilité et nous nous devons de leur permettre de participer à un championnat dans les meilleures conditions.

Michel MOREL indique que ce qui est satisfaisant c'est que des entraîneurs, athlètes et dirigeants d'autres Ligues soulignent qu'en AURA ils savent que les horaires et les programmes seront respectés. Et cela est dû en grande partie grâce au sérieux et à la présence qualitative de nos officiels.

René DEBRION indique qu'il faudrait peut-être revoir les quotas pour éviter qu'il y ait une sur-représentation de juges sur certaines compétitions.

Par ailleurs, il ne faut pas dégouter les jeunes juges qui se proposent, mais ils sont souvent refusés.

Michel MOREL estime que c'est rentrer dans un engrenage d'accepter des juges minimes sur les compétitions sans accompagnement spécifique.

Marcel FERRARI souligne l'importance de ces propos.

La semaine dernière (1 et 2 décembre 2018) nous avons trop de juges sur la compétition d'épreuves combinées à Lyon. Il faut savoir que le nombre de clubs participants à cette compétition a triplé depuis l'an dernier. Difficile, donc, d'appréhender à l'avance le nombre requis d'officiels.

L'annonce des pénalités 2017-2018 a également fait son travail...

Néanmoins, il y a quand même 8 clubs qui n'ont pas fourni de jury ces 1^{er} et 2 décembre !

Par ailleurs, la proposition de lisser le nombre de juges sur l'année comme cela peut se faire dans les comités est trop risqué. En effet comment prévoir qui fournira ou non suffisamment d'officiels et à quelle date ?

Ajuster les quotas permettra peut-être de résoudre en grande partie le problème de la présence des juges.

Jean-Louis PERRIN souligne que nous avons quand même un problème de jury vieillissant.

Par-ailleurs, les pénalités que nous avons reçues ont créé un électrochoc.

Les clubs ont pris cela comme une taxe.

Peut-être faudrait-il envisager de faire payer les inscriptions des athlètes des clubs qui n'ont pas amené de jury, ce ne serait pas vécu de la même manière ?

Michel MOREL indique qu'il est très compliqué pour les gens qui gèrent la compétition de ne pas savoir à l'avance le nombre estimé de juges présents (commande des repas, organisation de l'événement).

Martine GUILLON indique qu'en effet l'annonce des pénalités a créé un électrochoc mal vécu par beaucoup de clubs. Il aurait été plus pertinent d'envoyer une lettre de rappel avertissant les clubs de ce qu'aurait dû entraîner financièrement le manque d'officiels.

Nous devons rester vigilants sur Logica, car il n'y a pas le grade de la personne qui juge (officiel, jeunes juges, juges en formation, etc...).

Daniel JOSIEN souligne qu'il a fait pour l'Assemblée Générale du Comité de Savoie un tableau en comparant le nombre de licenciés par club avec le pourcentage des officiels. Le résultat est que ce sont les plus gros clubs qui ont le plus faible pourcentage d'officiels diplômés. Un quota c'est difficile à calculer, quand on tient compte du fait que les clubs, lorsqu'ils rentrent chez eux ramènent aussi les officiels et que pour le reste de la compétition beaucoup sont partis.

Marcel FERRARI rappelle que seules les personnes inscrites ont été comptées dans le calcul des pénalités sans tenir compte de leur qualification, hormis celles qui n'étaient pas licenciées. Pour 2019, les pénalités seront appliquées au fur et à mesure des compétitions.

Intervention de la Secrétaire Générale, Béatrice Pfaënder

▪ Vie de la Ligue

Béatrice donne la parole à Danielle CORGIER, présidente de la CSR. Celle-ci indique qu'Alain MARTRES a rejoint la CSR et l'en remercie.

Elle indique ensuite les statistiques actualisées par Agnès LEDENTU :

MUTATIONS LOISR -> LOISR

22 demandes annulées

- 45% ont été ressaisies et validées
- 14% sont restés dans leur club d'origine
- 41% n'ont pas repris de licence ou de titre de participation

NOMBRE DE LICENCES AU 11/12/2018 :

29542 (758 de plus qu'au 11/12/2017)

2^{ème} région derrière Ile de France (1^{ère}) et devant Pays de Loire (3^{ème})

Béatrice PFAENDER indique ensuite l'évolution des effectifs de la Ligue.

Embauche de :

- Antoine AUGÉ, assistant marketing et commercial, sous la direction de Jérôme VILLON.
- Fabien LOIRAT, en contrat de professionnalisation en tant qu'Assistant Compétition à temps partiel jusque fin mars 2019. A compter d'Avril 2019, il sera à temps plein. Il est sous la responsabilité de Michel CLAIRE en coordination avec la Secrétaire Générale et Laurence MENU.
- Elisa RIEUTORT, chargée du développement, en contrat professionnalisation, basée sur Aubière. Son référent est Alain MARTRES. Elle a beaucoup de contacts avec les clubs. Début décembre des objectifs plus précis, suite à une petite étude faite auprès des clubs, ont été mis en place. L'idée est de pouvoir identifier 3-4 situations intéressantes sur lesquelles il sera possible de travailler avec les clubs avec des objectifs concrets pour 2019.

Le 9 novembre, nous avons tenu une réunion du personnel au siège de Bourgoin-Jallieu, au cours de laquelle beaucoup de sujets ont été abordés, notamment en concertation avec le Délégué du Personnel, Philippe Lavieille.

Axel DESCHAMPS, secrétaire-comptable, nous a annoncé sa démission à compter du 28 décembre 2018. Nous avons lancé très rapidement une offre d'embauche pour pourvoir à son remplacement. Une trentaine de candidatures a été réceptionnée.

Une réunion de travail s'est déroulée le 29 novembre dernier entre Laurence MENU, Béatrice PFAENDER et l'avocat Benoit DUMOLLARD, sur la gestion des ressources humaines à la Ligue. Des bases communes pour tous les salariés ont pu notamment être précisées, comme les heures de présence, les récupérations des temps de trajets en déplacement, etc...

Laurence MENU indique que la FFA a mis en place un Comité de Pilotage Zoom RH, dont le but était de réaliser un audit sur le fonctionnement des structures déconcentrées de la FFA (Ligues, Comités) sur les Ressources Humaines. La Ligue a été sollicitée pour faire partie de ce groupe de travail.

L'audit étant réalisé, une nouvelle étape de mise en place est enclenchée et la FFA a invité les représentants des Ressources Humaines de certaines Ligues en association avec un élu. Béatrice PFAENDER et Laurence MENU sont donc concernées. Le projet de ces étapes est de mettre en place des outils et des modalités

communes de gestions des effectifs des salariés de ces structures (harmonisation des intitulés de poste, fiche de poste, méthodologie d'entretiens, évaluation annuelle, etc...). Le but global est de favoriser la déclinaison du plan de développement fédéral.

▪ **Assemblées Générales des comités**

Béatrice indique que le président et/ou les membres du Bureau essaient d'être présents aux AG de comités si nous les connaissons à l'avance.

A noter que les médailles fédérales de bronze et d'argent sont remises à ces occasions. Elles sont toutes disponibles au siège de la Ligue.

Béatrice attire l'attention des président(e)s de comités sur les modifications à apporter à leurs statuts (circulaires fédérales 49 et 59)

| Comité | Date et Heure AG | Lieu |
|--------|-----------------------------------|---|
| 01 | SAMEDI 9 MARS 2019 19H | MALAFRETAZ |
| 03 | VENDREDI 9 NOVEMBRE 19H | Parc COULON à VICHY - BELLERIVE. |
| 07/26 | VENDREDI 15 FEVRIER | |
| 15 | | |
| 38 | | |
| 42 | VENDREDI 8 MARS | FIRMINY |
| 43 | VENDREDI 1 ^{er} MARS 20H | Accueil 19h30 grande salle de la halle des sports BRIOUDE |
| 63 | VENDREDI 9 NOVEMBRE 19H | RIOM – Maison des Associations |
| 69 | LUNDI 4 MARS 2019 19H | Halle Stéphane Diagana – LYON 9 ^{ème} |
| 73 | VENDREDI 30 NOVEMBRE 18H30 | ALBERTVILLE |
| 74 | VENDREDI 08 FEVRIER 19H | Maison des Sports - 97A Avenue de Genève - ANNECY |

▪ **Assemblée Générale de la Ligue**

Béatrice indique que l'AG se tiendra le samedi 30 mars 2019 à Bourgoin-Jallieu. Elle remercie J-Marc REVOL pour son aide.

Nous devons intégrer à l'ordre du jour les modifications des statuts, suite aux dispositions fédérales, ainsi que le vote du montant des cotisations annuelles.

Marcel FERRARI indique par-ailleurs que lors de la fusion, il avait été décidé de porter le nombre d'élus membres du comité directeur à 40 personnes. Force est de constater qu'il est très rare d'avoir la totalité des membres présents lors des 4 comités directeurs de l'année.

Marcel FERRARI propose donc que l'on ramène ce chiffre à 30 personnes.

Cette proposition est soumise au vote des membres présents.

Gilles SAHUC demande quelle est la proportion d'élus entre l'ex-Auvergne et ex-Rhône-Alpes absents aujourd'hui, car cela le dérange de venir à Clermont-Ferrand pour les réunions en raison de la distance. Cela pourrait peut-être expliquer les raisons pour lesquelles les membres du comité directeur absents ne viennent pas.

Marcel FERRARI rappelle que le choix de positionner les comités directeurs à Clermont est lié au fait que l'on doit voir la nouvelle Ligue comme une entité unique et pas deux régions distinctes. Par conséquent, les bureaux se déroulent à Bourgoin-Jallieu et les Comités Directeurs à Aubières, pour ne pas pénaliser toujours les mêmes par rapport au trajet. De plus il n'y a que 4 comités directeurs par an.

Néanmoins, la Ligue peut réfléchir à faire tourner les lieux de réunions des Comités Directeurs.

→ **Le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents de porter le nombre de membres du Comité Directeur à 30 personnes dans la proposition des nouveaux statuts.**

Béatrice PFAENDER indique que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale doit partir 1 mois avant sa date, soit le 28 février 2019 au plus tard, et doit être validé par le Comité Directeur.

La prochaine réunion du Comité Directeur étant fixée le 16 mars 2019, elle propose aux membres présents de déléguer l'approbation de l'ordre du jour au Bureau du 25 février 2019.

→ **Le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents de déléguer l'approbation de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale au bureau du 25 février.**

Alain MARTRES indique que Daniel ARCUSET, Vice-Président FFA, souhaite que les délégués du Bureau FFA présents lors des Assemblées Générales de Ligue, puissent faire un point sur le plan de développement de la Fédération. Ceci est donc à inscrire à l'ordre du jour de l'AG du 30 mars 2019.

▪ **Règlement intérieur de la Ligue**

Béatrice PFAENDER souhaiterait que le règlement intérieur soit modifié et proposé en Assemblée Générale, suite à des remarques qui sont remontées par les clubs, sur des décisions de Bureau qui seraient prises sans les officialiser.

▪ **Assemblée Générale de la FFA (Nantes) le samedi 27 avril 2019.**

Organisation du déplacement des délégués. Départ probable le jeudi 25 avril et retour probable le dimanche 28 avril.

▪ **Séminaire du Comité Directeur**

Marcel FERRARI confirme la proposition de mettre en place un séminaire ayant comme fil rouge le futur modèle économique de la Ligue, les 6 et 7 avril 2018. La Ville de Tignes nous a proposé une facilité d'accueil, à confirmer.

Béatrice PFAENDER demande aux membres du Comité Directeur de confirmer ou infirmer leur présence pour ceux qui en ont déjà la certitude.

Intervention de la Trésorière Générale Adjointe, Chantal FERRARI

▪ **Point financier**

A ce jour, le total des charges s'élève à 78% du prévisionnel, tandis que les recettes sont à 33%.

Une projection laisserait apparaître un déficit de 91 000 € qu'il faudra combler comme prévu par des fonds propres.

Nous avons été pessimistes par rapport aux aides de la Région suite aux informations reçues.

Si le montant concernant le Haut Niveau se vérifie, la baisse sera très limitée.

Du côté du CNDS, ce n'est pas le cas, puisque nous enregistrons une baisse de 14% par rapport au prévisionnel (95 000€ pour 115 000€ prévus), mais de 24% par rapport à 2017.

▪ **Indemnités jury**

Elles seront versées en fin d'année ou tout début janvier 2019.

Les tenues d'officiels posent quelques problèmes de taille au niveau des blousons. Un système d'échange est demandé au sein des comités, pour faire un point fin janvier 2019.

▪ **Fonctionnement du service comptable en janvier**

En attendant le recrutement de la nouvelle personne qui prendra la place d'Axel DESCHAMPS, Chantal FERRARI, François JOUSSE et Jean PFAENDER assureront des tâches d'intérim.

Un changement de logiciel comptable est également envisagé.

Intervention des CTS, représentés par Alain BONARDI

- **Suivi Régional ETR 2018/2019 :**
 - Les stages de Toussaint se sont bien déroulés. Cela concernait les lancers, EC, sauts, ½ fond, Marche.
 - La période de Noël sera concernée par les regroupements EC/Sauts à Miramas (60 personnes) du 26 au 30/12, ½ fond/Marche/Sprint/Haies/400 à Boulouris (+ de 100 présents) du 02 au 06/01.
 - Après avoir sollicité les ETD pour trouver des cadres féminins pour les stages, il y a eu un retour.

- **Suivi Haut Niveau :**
 - Stage au Portugal du 30 décembre au 9 janvier. Délégation de 33 personnes dont 4 entraîneurs et un kiné. Réflexion sur la pertinence de ce stage à cette époque, en concurrence avec le stage de Ligue à Boulouris et des stages nationaux (positionnés par la FFA après nous)
 - 157 athlètes listés HN en AURA, soit 20 de plus que la saison passée
 - Proposition au budget des aides aux athlètes listés identiques à la saison passée
 - ✓ 3000€ Liste Elite
 - ✓ 2000€ Liste Sénior
 - ✓ 500€ Liste Relève
 - ✓ 200€ Liste Espoir et Collectif National

- **Centres Nationaux et Régionaux d'Entraînement :**
 - Les 4 structures implantées à Aix les Bains, Clermont, Grenoble et Lyon sont opérationnelles depuis le 1^{er} novembre 2018.
 - Les informations concernant les athlètes et entraîneurs identifiés sont consultables sur le site de la ligue AURA rubrique performance

- **Match CA-JU indoor 10/02 :**
 - Réponse positive de la part de PACA, négative côté LIFA et en attente côté Centre Val de Loire. En attente d'une réponse italienne (déjà relancés) et également des ligues OCC, BFC et G-E.

- **Match CA-JU Castres15/06/2019 :**
 - La ligue d'Occitanie nous propose de participer à un match inter-ligues estival Ca-Ju organisé le 15 juin 2019 à Castres.
 - Le programme et le règlement technique ne sont pas encore communiqués
 - Il nous semble intéressant de répondre favorablement à cette proposition en remplacement du match à Cuneo qui a évolué vers la catégorie espoirs et dont nous avons dû décliner l'invitation en 2018
 - En considérant un programme complet sur 2 athlètes, le budget prévisionnel serait le suivant :

| INTERLIGUE CASTRES CA-JU | | | | | |
|--------------------------|----|----------|-------------------|----------|---------------|
| DEPENSES | | | | RECETTES | |
| Hébergement | | | 3 200.00 € | | |
| Restauration | | | | | |
| Déplacements | | | 3 700.00 € | | |
| Maillots | 64 | 30.00 € | 1 920.00 € | | |
| Vacations encadrement | 5 | 110.00 € | 550.00 € | | |
| | | | 9 370.00 € | | 0.00 € |

- **Coupe de France de cross minimes 2019 :**
 - Les courses minimes sont organisées le dimanche 10 mars 2019 à Vittel en 1^{ère} partie de programme. Le déplacement, organisé par la ligue, se fera en minibus avec départ le samedi matin.
 - Coût prévisionnel : 4660€ (-2000€ / prévisionnel 2018)
 - Les modalités de sélection sont consultables dans le livret hivernal AURA 2019 jeunes

- **Stages minimales 2019 :**
 - Les dates et lieu envisagés pour le stage Athlé 2028 sont : du 10 au 13 juillet 2019 à Andrézieux-Bouthéon. Participation proposée pour les familles : 140€
 - Les dates et lieu envisagés pour le stage AURA minimales de fin Août : du 26 au 30 août 2019 à Courchevel. Participation proposée pour les familles : 140€
 - Le coût prévisionnel ligue AURA pour ces 2 stages est de 23000€. Les comités participent à hauteur de cette même somme au prorata du nombre de participants.

- **Formations :**
 - Le nouveau cursus de formation a été présenté lors des assises techniques le 24 novembre à Lyon et lors de visites auprès de quelques comités.
 - Le programme prévisionnel des différents modules organisés par la Ligue sera mis en ligne avant Noël sur le site fédéral et sur le site de la Ligue. A noter que pour la filière « Forme-santé » les premiers modules seront organisés les week-ends des 2-3 et 16-17 février 2019.
 - Les inscriptions se feront module par module directement sur le site de la FFA.
 - Pierre-Alexandre VIAL est l'interlocuteur privilégié pour toutes questions relatives aux formations d'entraîneurs.
 - Pour les personnes ayant suivi une formation d'entraîneur à l'automne 2018, l'évaluation terminale aura lieu le samedi 16 mars à Lyon. Les stagiaires concernés recevront leur convocation début février.

- **Budget technique 2019 :**
 - Les cadres techniques de la ligue se sont réunis les 4 et 7 décembre pour la préparation du budget technique qui sera proposé à la prochaine commission des finances.

➔ **Le Comité Directeur vote l'augmentation de 3000 € sur la partie stage à l'unanimité des membres présents.**

| |
|--|
| <p>Intervention de Jérôme VILLON, Directeur Général</p> |
|--|

▪ **Stratégie Marketing**

Une nouvelle stratégie marketing a été élaborée avec des objectifs précis. Elle prendra effet à compter de janvier 2019 jusqu'à fin 2021.

Le contexte montre que la partie marketing de la Ligue, ce sont plusieurs activités qui viennent s'agréger entre elles, dont du partenariat et du sponsoring pour lesquels il y a une fragilisation à court et moyen terme.

Il est donc apparu nécessaire de redéfinir notre stratégie en raison de :

- La baisse de subventions publiques.
- La fragilisation à court/moyen termes des principaux sponsors de la Ligue.
- La nécessité de simplifier le positionnement de la Ligue vers 2 univers que sont : La Performance et la Forme.

La stratégie marketing est un des éléments qui doit contribuer au nouveau modèle économique de la Ligue, mais elle n'est pas la seule.

5 Objectifs ont été identifiés :

- Atteindre un niveau de marge nette suffisante pour permettre d'alimenter le financement du projet sportif et technique de la Ligue.
- Fédérer les comités et les clubs autour de la Ligue, en les intégrant dans la stratégie marketing.
- Faire évoluer le modèle en augmentant de manière significative le nombre de prestations auprès des entreprises et des particuliers pour leur donner une place centrale dans le dispositif économique.

- Positionner au moins un nouveau partenaire officiel d'ici 2020, pour compenser la perte annoncée d'au moins l'un des deux partenaires actuels (Casino Restauration).
- Intégrer la dimension numérique et l'innovation dans le développement et la commercialisation des produits et services (outils Form'City par exemple).

Le futur positionnement de la Ligue s'articule autour du fait qu'elle est en capacité de proposer des offres autres que celles sportives "classiques", qui n'intéressent pas forcément les entreprises.

Intervention de Laurence MENU, Directrice Adjointe

Laurence MENU présente une petite statistique de consultations du site de la Ligue et de sa page Facebook. Depuis l'ouverture du site en mars 2017, 1 171 693 pages ont été visitées. Les pages les plus consultées sont les articles et le calendrier des compétitions et ses possibilités d'engagement. Concernant Facebook, à ce jour nous comptons 4 653 abonnés (augmentation de 21,8% depuis mars 2017). La portée des publications atteint 19,57% sur 6 mois, ce qui est très positif.

Nous avons été alertés par quelques personnes qui se sont émues de ne pas avoir vu apparaître un article sur un club ou sur un athlète ou un retour sur des compétitions auxquelles nos clubs ont participé.

Laurence rappelle que nous avons publié plus de 100 articles au cours de l'année 2018, en essayant de couvrir l'ensemble de l'activité de la Ligue, sans compter les nombreuses informations transmises. La personne qui réalise ces articles est bénévole et malheureusement, la Ligue n'a pas la possibilité de recruter un journaliste à temps plein qui, même dans ce cas, ne pourrait satisfaire tout le monde.

Un appel est lancé aux membres du comité directeur pour savoir si parmi eux, certains pourraient donner un coup de main sur cette partie.

En attendant, nous essaierons de faire mieux en 2019, tout en espérant que les internautes ne tiendront pas rigueur la Ligue si tous les sujets ne sont pas évoqués.

Laurence indique qu'elle est tout à fait preneuse de sujets rédigés (il faudrait une vingtaine de ligne a minima), accompagnés de photos en très bonnes définition et s'ils sont transmis rapidement après les événements concernés.

Tour de table des Commissions / Questions diverses

- **CSO – Martine GUILLON pour Michel CLAIRE**

Cahier des charges des compétitions

Points importants :

- Forfait organisation championnats de zone cross-country 1500€ et piste 1200€ (sauf cas particulier des épreuves sorties de leur championnat : ½ fond, marche, etc.). Ces sommes forfaitaires seront versées après la manifestation sur présentation des factures correspondantes jointes au bilan financier.
- Régionaux cross-country, piste et épreuves salle : prise en charge par la ligue après devis.

→ Tenant compte de ces ajouts, le Comité Directeur approuve le cahier des charges des compétitions. Il sera mis en ligne sur le site de la Ligue.

Livrets compétitions.

Modification des quotas juges sur les épreuves combinées hivernales.

| AVANT le 15/12/18 | | A compter du 15/12/2018 | |
|-------------------|---------|-------------------------|---------|
| 1 athlète | 1 juge | De 1 à 2 athlètes | 1 juge |
| 2 à 4 athlètes | 2 juges | De 3 à 5 athlètes | 2 juges |
| 5 à 6 athlètes | 3 juges | De 6 à 9 athlètes | 3 juges |
| 7 à 8 athlètes | 4 juges | De 10 à 15 athlètes | 4 juges |
| 9 athlètes et + | 5 juges | 16 athlètes et + | 5 juges |

Reste à voir pour les épreuves estivales.

Quotas des épreuves individuelles ajoutées sur les programmes Epreuves Combinées.

Il est demandé :

- 1 officiel à partir de 3 athlètes
- 2 officiels à partir de 8 athlètes.

Une dizaine de juges courses seraient suffisants, les starters et le secrétariat étant déjà prévus dans le jury Epreuves Combinées.

Matériel lancers

Plusieurs demandes de clubs mettant leur matériel à disposition très souvent pour les championnats de lancers, pour une aide au renouvellement de ce matériel. La CSO trouve l'idée de mutualisation pour l'achat intéressante. Deux sites, Bourgoin et Aubières seraient dédiés pour le stockage d'un matériel commun, et après inventaire, il ressort que pour être complet et équiper deux sites il faudrait environ 10 700€. La ligue peut-elle financer ?

Chantal FERRARI souhaite que cela soit évoqué dans une réunion spécifique car c'est un budget conséquent.

○ **Commission Mutualisation - Patrick PENICHON**

La proposition de modification de la circulaire Mutualisation a été envoyée 2 fois aux membres du Comité Directeur et aux clubs. A ce jour, aucune réponse, ce qui est pour le moins étonnant compte tenu des remarques formulées.

Elle est donc soumise en l'état au Comité Directeur, avec les notions de Coupe des Spécialités et de challenge Equip'Athlé.

➔ **Le Comité Directeur adopte à l'unanimité des membres présents la circulaire Mutualisation des Moyens pour l'organisation des épreuves nationales organisées sur le territoire de la Ligue (en annexe).**

○ **Commissions des Officiels – Daniel JOSIEN**

La présentation des nouveaux modules pour la formation des juges a pris du retard. Ces formations seront basées sur le tutorat, même s'il est possible de faire de la formation en face à face et à distance. Il sera donc possible de les mettre en situation de progression pour les titulariser. La nouvelle organisation privilégie la formation continue et permanente sur le terrain. Le système de prorogation n'existera plus en tant que tel. Le 17 novembre, 46 personnes ont participé à cet examen sur 2 sites : Bourgoin-Jallieu et Aubières. 40 ont été admises. Certaines ont déjà passé la pratique.

○ **Commission des Jeunes – Martine GUILLON**

La réunion nationale de la CNJ du 8 décembre 2018 a été reportée au 5 janvier 2019 en raison des mouvements sociaux.

En AURA, nous avons fait un gros effort sur les jeunes juges. 11 ont réussi le niveau fédéral. Ce serait bien que ces jeunes soient récompensés lors de l'Assemblée Générale. Marcel Ferrari indique ne pas y être favorable, car on ne le fait pas pour les autres officiels.

Martine Guillon souligne que le nombre est exceptionnel et qu'il faut encourager ces motivations.

Marcel FERRARI souhaite se donner un peu de temps pour étudier la pertinence de cette proposition.

- **Commission régionale de Marche – Jean-Louis LAFLEUR**

La compétition de marche du 2 décembre s'est très bien passée. Une règle a été mise en place sur l'importance de la présence des officiels "marche" durant toute la compétition. Ceux qui partent avant la fin de l'événement ne seront pas appelés pour les prochaines compétitions.

- **Commission Masters – Louis BELLEVEGUE**

Le compte-rendu de la dernière réunion de la commission est mis en ligne.

Pour la première fois de "jeunes" masters ont participé aux pré-régionaux d'épreuves combinées. Daniel Josien indique qu'il est possible d'inviter des Masters lors des championnats de lancers.

Alain MARTRES précise que les athlètes masters de 50 ans et plus, peuvent dorénavant partir debout.

- **Commission Santé Loisirs – Jean-Louis PERRIN**

Plusieurs projets :

- ✓ Circuit National en 2019 : le 22/23 juin, la "Walk'n'B" à Saint Etienne les Oullières en Beaujolais rentre dans le circuit national, avec une formation de juges Marche Nordique en temps réel sur l'événement.

- ✓ Une demande va être faite pour l'inscription sur le site de la Ligue du calendrier de tous les événements marche nordique. En effet, il nous faut redynamiser le circuit Ligue Marche Nordique.

Alain MARTRES précise que les championnats de France de Marche Nordique 2019 se dérouleront aux Mureaux en LIFA.

- **CRCHS – Roland CORGIER**

Réunion de la CRCHS la semaine dernière qui a mis en avant l'avenir de cette commission. Parmi les CDCHS qui sont en place, qui pourra assurer la continuité des objectifs proposés ? Certains responsables de CDCHS sont des gérants de magasins de running, d'autres souhaitent une autonomie propre.

Marcel FERRARI souligne qu'il est nécessaire de rappeler leurs obligations et devoirs aux représentants des CDCHS, pour qu'ils respectent la légalité.

La CRCHS propose qu'une cotisation de 25 € par course à label inscrites soit facturée aux CDCHS concernées, et versée à la Commission Régionale. Cette somme permettrait d'acheter du matériel et des équipements.

➔ **Le Comité Directeur adopte à l'unanimité des membres présents cette participation financière par les CDCHS de 25 € par course à label inscrite au calendrier.**

Une réunion d'information se déroule aujourd'hui à la FFA sur les nouvelles formations Running.

Les distances des cross minimales sont portées à 4 500m.

- **Commission des Formations – Jean-Marc REVOL**

La nouvelle formation des dirigeants sera conduite essentiellement par les employés(e)s de la FFA et quelques élus. Sur le site de la FFA il y a déjà quelques informations.

- **Raymonde BELLEVEGUE**

Il faudrait intégrer, lors des Championnats régionaux, des plages d'horaires pour les remises protocolaires. Cela a été fait à Valence en 2017 avec une certaine efficacité.

Béatrice PFAENDER et Alain BONARDI se proposent d'aider Raymonde BELLEVEGUE à essayer ce système.

- **Comité du Puy-de-Dôme – Jacky BOUCHARD**

Baisse inquiétante des licences espoirs, probablement liée aux départs pour faire des études.

Une convention de partenariat a été signée avec l'éducation nationale et l'académie de Clermont-Ferrand pour la reconduction de la section sportive scolaire avec le Lycée Blaise Pascal.

La visite de Béatrice PFAENDER et Jérôme VILLON le 4 décembre dernier a permis de faire un point sur différents aspects, dont la signalétique installée pour les compétitions de la Ligue dans le Stadium. Un courrier a été adressée à Clermont Métropole, mais sans réponse à ce jour.

Convention avec "aide financière" du comité avec la jeune association Arbitrage Athlétisme. 2 Formations ont déjà été faites, avec des jeunes juges notamment.

○ **Comité Drôme-Ardèche - Gérard YSARD**

L'assemblée Générale Drôme-Ardèche se tiendra le 15 février.

Nicolas Doumeng a annoncé lors de la dernière réunion de bureau qu'il souhaitait laisser sa place de Président du Comité 07/26.

| Prochaines réunions | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| Lundi 21 janvier 2019 | Bureau | Bourgoin-Jallieu |
| Lundi 25 février | Bureau | Bourgoin-Jallieu |
| Samedi 16 mars | Comité Directeur | Lieu à déterminer |
| Samedi 30 mars | AG AURA | Bourgoin-Jallieu |
| Lundi 15 avril | Bureau (+ délégués) | Bourgoin-Jallieu |
| SAMEDI 27 AVRIL | AG FFA | NANTES |
| SAM. 6 ET DIM. 7 AVRIL | SEMINAIRE DU Comité Directeur | lieu à déterminer |
| Samedi 25 mai | Comité Directeur | Saint-Etienne |
| Lundi 1 ^{er} juillet | Bureau | Bourgoin-Jallieu |

**Circulaire "Mutualisation des Moyens"
pour les épreuves nationales implantées sur la Ligue AURA -
- Comité Directeur AURA, Aubière le 15 décembre 2018 –**

1- Participation des clubs : considérer 3 zones de distances par rapport au lieu d'implantation :

✚ 100km ou moins (ce qui n'oblige pas à prévoir un hébergement d'athlètes, ou tout au moins, les frais sont relativement réduits) :

Contribution du club d'un montant de

- 50€ par athlète participant pour les épreuves individuelles -
- 300€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes
- 150€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion
- Coupe des spécialités et Challenge Equip'Athlé
 - 50€ par équipe pour 1 à 3 équipes engagées
 - 30€ par équipe pour 4 équipes engagées et plus

✚ De 100km à 200km

Contribution du club d'un montant de

- 40€ par athlète participant -
- 200€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes
- 100€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion
- Coupe des spécialités et Challenge Equip'Athlé
 - 40€ par équipe pour 1 à 3 équipes engagées
 - 20€ par équipe pour 4 équipes engagées et plus

✚ Au-delà de 200km

Contribution du club d'un montant de

- 30€ par athlète participant -
- 150€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes
- 100€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion
- Coupe des spécialités et Challenge Equip'Athlé
 - 30€ par équipe pour 1 à 3 équipes engagées
 - 15€ par équipe pour 4 équipes engagées et plus

La somme des contributions des clubs seront reversées intégralement à l'organisateur qui prendrait ce type d'organisation, à charge pour ce dernier de présenter un budget prévisionnel et un bilan de l'organisation à la Ligue.